

LA MINERVE.

MARDI MATIN, 22 SEPTEMBRE, 1863

Correspondance Parlementaire DE "LA MINERVE."

Québec, 17 septembre.

LE BILL DE MILICE.

La discussion a recommencé hier sur cette importante question. Elle a provoqué quatre excellents discours français qui font honneur au Bas-Canada, et particulièrement aux Canadiens-Français. C'est M. Harwood qui s'est exprimé le premier dans notre langue. Il l'a fait avec une aisance et un bonheur vraiment rares chez un débutant. Il s'est prononcé contre la mesure du ministre actuel, mais en termes si modérés, si courtois, qu'il s'est élevé du premier coup au niveau des bons tacticiens de la Chambre. Le député de Vaudreuil parle facilement et correctement. Aux meilleurs arguments il sait allier la poésie du sentiment et la pénétration de la pensée. Son éloquence part du cœur, car elle se nourrit du plus noble patriotisme et du plus grand amour national. M. Harwood est sans contredit un des membres les plus aimés et les plus estimés des deux côtés de la Chambre. Je vous envoie deux discours en vous priant de le publier en entier.

Discours de A. C. de Lotbinière Harwood, M. P. P., sur le Bill de Milice, 16 septembre 1863.

M. L'ORATEUR.—La mesure devant la Chambre est d'une si grande importance que je crois de mon devoir de donner quelques explications. Il s'agit de légiférer sur un sujet de la portée la plus grave. Nous avons un devoir à remplir! Les lois, sans crainte et en hommes de cœur. C'est une grande loi publique, touchant la sûreté publique que de retarder plus longtemps sa passage. Il est regrettable, pour un pays comme le nôtre, de voir une loi fondamentale de son existence comme nation si longtemps rester à l'état d'embryon.

Je vous avec plaisir, M. l'Orateur, que tout s'achève vers le progrès dans ce beau pays; mais pendant que le pays progresse dans un sens, il est presque stationnaire de l'autre—stationnaire sur le rapport de la loi la plus importante pour nous—la loi de milice. Quel progrès notre loi de milice a-t-elle fait depuis 1812! Aucun. Nos officiers du jour sont-ils les mêmes que ceux de 1812? Non, nos officiers de milice sont-ils les mêmes? Non. Combien y a-t-il d'officiers de milice dans nos campagnes qui n'ont jamais pris un sabre entre leurs mains, et qui cependant ont une expérience dans la milice depuis de longues années! (Ecoutez, écoutez!) M. l'Orateur, colonel de milice (remarque), M. l'Orateur, que je ne parle que de la milice sédentaire dans nos campagnes qui pourrait s'entreprendre, à l'heure qu'il est, de faire face deux fois le tour de l'église de son village à son bataillon avec garantie de le ramener au point de départ avec un semblant d'ordre et une certaine apparence de régularité! (horrable et rires prolongés.) C'est pas la faute des officiers de milice, c'est la faute du système. Aussi, je ne les blâme pas, tant l'un l'autre; je ne fais que constater un fait. Ainsi, M. l'Orateur, pendant que tous les autres pays civilisés font de véritables progrès dans l'organisation de leur milice (voir la Suisse, par exemple) nous, nous restons stationnaires, que dis-je stationnaires, nous rétrogradons; en 1863, un gouvernement ayant à cœur les intérêts du pays, a présenté une mesure qui devait répondre à ses besoins. Que fit l'opposition, l'opposition la plus factieuse qui fut jamais! Elle vota contre la seconde lecture du bill principal ainsi que le pays eût voté contre le principe de tout bill de milice. Je sais bien que le bill dont je parle, M. l'Orateur, était sur une bien forte échelle, mais la Chambre aurait dû en permettre l'introduction, et en comité, ce bill aurait été redonné et corrigé. Tout le monde sait le bill méconnaissant que le projet de ce bill causa en Angleterre dans le temps.

Même certains journaux anglais ont été jusqu'à jeter du doute sur notre loyauté. (Ecoutez, écoutez!) Puis quand arriva l'affaire de Trent, c'est alors que le pays regretta du fonds du cœur le misérable système de défense sur lequel on comptait au cas d'une invasion par nos voisins. Mais heureusement pour nous, l'affaire fut réglée à l'amiable. Eh bien! M. l'Orateur, voici le bon moment; que le ministre nous donne un bon bill de milice; celui-ci est insuffisant, imparfait, incomplet. (Ecoutez, écoutez!) Je ne demande pas un bill raisonnable, tant s'en faut, mais un bill qui puisse nous servir à quelque chose, qu'on en ait pour notre argent. Je comprends bien qu'on ne peut pas organiser un plan, un système de défense complet sans y mettre de l'argent, et le pays, j'en ai la conviction, approuvera ce sacrifice. J'aurai, M. l'Orateur, plusieurs amendements à proposer et quelques suggestions à faire lorsque ce bill sera soumis devant la Chambre en comité, et pour le moment je n'en parlerai pas; toutefois je ne puis m'empêcher de faire deux ou trois observations. Le gouvernement semble vouloir faire reposer son bill sur une force volontaire qui pourra atteindre le chiffre de 35,000 hommes. Moi pour un, je n'aime pas ce système de volontaires. Dans les grandes villes cela est assez pratique, mais dans les campagnes cela est impossible—parce que les villages, mais dans l'intérieur des terres cela serait aussi impraticable qu'impopulaire. (Ecoutez, écoutez!) Puis, le ministre veut consacrer la somme de 400,000 piastres au fonctionnement de sa mesure. Sur cette somme, 300,000 sont exclusivement pour les volontaires, et la milice proprement dite ne recevra que celle de 100,000. Je crois ce mode injuste. Il est injuste de mettre le volontaire en relief et de rejeter le milicien proprement dit au fonds du tableau. Les compagnies volontaires sont composées de jeunes gens de profession, des apprentis de tous les métiers, des ouvriers des villes—et la milice sédentaire, la milice proprement dite, des cultivateurs, des gens en un mot qui ont intérêt le plus direct dans la conservation du pays et c'est de la plus grande injustice que de ne leur allouer que les deux tiers de ce que le volontaire reçoit. (Applaudissements.) Notre système de milice dans le pays. (Applaudissements.) C'est pas, M. l'Orateur, que je veuille déprécier en aucune manière le volontaire; non, au contraire, je reconnais

beaucoup de zèle chez lui; mais je crois que dans un système de milice il ne doit pas jouer le premier rôle: c'est au milicien proprement dit, au propriétaire du sol, que est le rôle de héros. (Applaudissements.) En effet, M. l'Orateur, que sommes nous? Nous sommes un peuple jeune, laborieux, industrieux. Nous ne faisons de mal à personne. Nous sommes prêts, en toute circonstance, à reconnaître chez les autres peuples, les belles qualités qui les distinguent. Nous ne nourissons aucun projet de haine, de vengeance contre nos voisins de l'autre côté des lignes; au contraire, nous nous félicitons de leur prospérité; nous ne déplorons la malheureuse guerre fratricide qui sévit au milieu d'eux; nous regrettons du fonds du cœur de voir une nation naître si prospère, qui semblait destinée à devenir une des premières nations des temps modernes, se détruire par une guerre intestine; une nation jalouse et orgueilleuse et dans que prospérité si inouïe, maintenant criblée de dettes et courant à fond de train vers la banqueroute nationale. (Ecoutez, écoutez!) Nous sympathisons avec eux dans leur peine et nous sympathisons avec eux dans leur prospérité. Quant à nous, nous sommes heureux tels que nous sommes. Nous n'avons aucune idée de conquête. Nous sommes contents d'être ce que nous sommes, et nous sommes réus-d'ici à rester. Nous sommes heureux dans le coin de terre que la Providence nous a allouée. Nous aimons nos usages, notre langue, nos lois, nos institutions. Nous aimons notre Canada malgré ses longs hivers, ses glaces et ses fumées. Nous aimons notre majesté St. Laurent, et le soleil de la patrie. Vivre en paix avec tout le monde, cultiver nos champs, augmenter notre commerce, détacher nos loyers, voilà notre but et notre ambition. (Longs applaudissements.) Mais, qu'on nous laisse tranquilles, car pour conserver ces biens, nous combattons jusqu'à la mort. (Ecoutez, écoutez!)

M. l'Orateur, montons à l'Angleterre que nous voulons nous défendre, que nous voulons faire quelque chose pour nous-mêmes, et à chaque fois que nous mettrons dans la balance elle en pèsera vingt. Je connais assez l'Angleterre et le sentiment de ses hommes publics pour pouvoir dire avec assurance qu'elle sacrifiera son dernier soldat et dépensera son dernier sou avant de nous laisser écraser par nos ennemis, pourvu que nous lui montrions que nous avons envie de faire notre part de la besogne. (Applaudissements.) Je ne désespère pas de la patrie, j'ai confiance dans mes compatriotes; je sais que tous les efforts seront faits pour régler notre système de défense, et nous finirons par avoir un bon bill de milice; et nous et nos descendants verrons encore pendant de longues années le glorieux étendard de la Grande-Bretagne flotter sur les ramparts de la vieille citadelle de Québec, sur cette antique cité de Champlain; et que nous et nos descendants entendrons encore, pendant de longues et nombreuses années, et ce, tant dans nos fêtes nationales que sur nos places publiques, ces deux airs si admirés, l'un vif, coquet et gracieux, le "Vive la Canadienne"; l'autre mystérieux et sublime, l'incompréhensible "God Save the Queen." (Longs applaudissements.)

M. l'Orateur, montons à l'Angleterre que nous voulons nous défendre, que nous voulons faire quelque chose pour nous-mêmes, et à chaque fois que nous mettrons dans la balance elle en pèsera vingt. Je connais assez l'Angleterre et le sentiment de ses hommes publics pour pouvoir dire avec assurance qu'elle sacrifiera son dernier soldat et dépensera son dernier sou avant de nous laisser écraser par nos ennemis, pourvu que nous lui montrions que nous avons envie de faire notre part de la besogne. (Applaudissements.) Je ne désespère pas de la patrie, j'ai confiance dans mes compatriotes; je sais que tous les efforts seront faits pour régler notre système de défense, et nous finirons par avoir un bon bill de milice; et nous et nos descendants verrons encore pendant de longues années le glorieux étendard de la Grande-Bretagne flotter sur les ramparts de la vieille citadelle de Québec, sur cette antique cité de Champlain; et que nous et nos descendants entendrons encore, pendant de longues et nombreuses années, et ce, tant dans nos fêtes nationales que sur nos places publiques, ces deux airs si admirés, l'un vif, coquet et gracieux, le "Vive la Canadienne"; l'autre mystérieux et sublime, l'incompréhensible "God Save the Queen." (Longs applaudissements.)

M. l'Orateur, montons à l'Angleterre que nous voulons nous défendre, que nous voulons faire quelque chose pour nous-mêmes, et à chaque fois que nous mettrons dans la balance elle en pèsera vingt. Je connais assez l'Angleterre et le sentiment de ses hommes publics pour pouvoir dire avec assurance qu'elle sacrifiera son dernier soldat et dépensera son dernier sou avant de nous laisser écraser par nos ennemis, pourvu que nous lui montrions que nous avons envie de faire notre part de la besogne. (Applaudissements.) Je ne désespère pas de la patrie, j'ai confiance dans mes compatriotes; je sais que tous les efforts seront faits pour régler notre système de défense, et nous finirons par avoir un bon bill de milice; et nous et nos descendants verrons encore pendant de longues années le glorieux étendard de la Grande-Bretagne flotter sur les ramparts de la vieille citadelle de Québec, sur cette antique cité de Champlain; et que nous et nos descendants entendrons encore, pendant de longues et nombreuses années, et ce, tant dans nos fêtes nationales que sur nos places publiques, ces deux airs si admirés, l'un vif, coquet et gracieux, le "Vive la Canadienne"; l'autre mystérieux et sublime, l'incompréhensible "God Save the Queen." (Longs applaudissements.)

M. l'Orateur, montons à l'Angleterre que nous voulons nous défendre, que nous voulons faire quelque chose pour nous-mêmes, et à chaque fois que nous mettrons dans la balance elle en pèsera vingt. Je connais assez l'Angleterre et le sentiment de ses hommes publics pour pouvoir dire avec assurance qu'elle sacrifiera son dernier soldat et dépensera son dernier sou avant de nous laisser écraser par nos ennemis, pourvu que nous lui montrions que nous avons envie de faire notre part de la besogne. (Applaudissements.) Je ne désespère pas de la patrie, j'ai confiance dans mes compatriotes; je sais que tous les efforts seront faits pour régler notre système de défense, et nous finirons par avoir un bon bill de milice; et nous et nos descendants verrons encore pendant de longues années le glorieux étendard de la Grande-Bretagne flotter sur les ramparts de la vieille citadelle de Québec, sur cette antique cité de Champlain; et que nous et nos descendants entendrons encore, pendant de longues et nombreuses années, et ce, tant dans nos fêtes nationales que sur nos places publiques, ces deux airs si admirés, l'un vif, coquet et gracieux, le "Vive la Canadienne"; l'autre mystérieux et sublime, l'incompréhensible "God Save the Queen." (Longs applaudissements.)

M. l'Orateur, montons à l'Angleterre que nous voulons nous défendre, que nous voulons faire quelque chose pour nous-mêmes, et à chaque fois que nous mettrons dans la balance elle en pèsera vingt. Je connais assez l'Angleterre et le sentiment de ses hommes publics pour pouvoir dire avec assurance qu'elle sacrifiera son dernier soldat et dépensera son dernier sou avant de nous laisser écraser par nos ennemis, pourvu que nous lui montrions que nous avons envie de faire notre part de la besogne. (Applaudissements.) Je ne désespère pas de la patrie, j'ai confiance dans mes compatriotes; je sais que tous les efforts seront faits pour régler notre système de défense, et nous finirons par avoir un bon bill de milice; et nous et nos descendants verrons encore pendant de longues années le glorieux étendard de la Grande-Bretagne flotter sur les ramparts de la vieille citadelle de Québec, sur cette antique cité de Champlain; et que nous et nos descendants entendrons encore, pendant de longues et nombreuses années, et ce, tant dans nos fêtes nationales que sur nos places publiques, ces deux airs si admirés, l'un vif, coquet et gracieux, le "Vive la Canadienne"; l'autre mystérieux et sublime, l'incompréhensible "God Save the Queen." (Longs applaudissements.)

nement veut former de bons soldats, il doit faire exercer les miliciens. Quand l'ennemi saura que nous nous préparons en braves à repousser l'invasion, que nous apprenons la discipline, il réfléchira à deux fois avant de nous attaquer. Pour faciliter sa besogne, s'empare de l'efficacité de sa mesure, le ministre de la milice cherche à en rejeter tout le fardeau sur nos municipalités qui ont déjà peine à fonctionner. Je demande aux représentants des comtés ruraux, si les municipalités de leurs paroisses sont prêtes à faire bâtir des arsenaux à l'épreuve du feu? Je leur demande si en cas d'émeutes, elles seront prêtes à payer une piastre aux miliciens qui sont obligés par son bill de rétablir l'ordre? Pour ma part, je préfère à toutes ces demi-mesures la franchise de M. Cartier, qui déclarait au nom du gouvernement qu'il fallait des arsenaux et qui demandait à la Province d'en payer les frais.

M. Turcotte termine en disant qu'il est nécessaire d'effectuer un emprunt pour organiser la milice, l'Angleterre sera heureuse de nous prêter sa garantie, ainsi qu'elle a offert de le faire pour la construction du chemin intercolonial. Les deux autres discours français ont été prononcés par l'Hon. M. Cauchon et par M. Denis. Ce dernier a été très-heureux dans ses remarques sur l'efficacité du gouvernement, et dans sa peinture du premier ministre. M. Sanfield McDonald venait d'entrer inutilement les membres de l'opposition qui avaient discuté la question avec tant de modération et de bon vouloir. Je suis fatigué, avait-il dit, d'entendre répéter sans cesse les mêmes paroles et les mêmes idées. M. Cartier lui ayant reproché de s'être absenté de son siège, pendant les discours des députés de la gauche;—La patience humaine a ses bornes, répondit-il. C'est si ennuyeux qu'on sent le besoin de respirer l'air frais!

Le premier, répliqua M. Denis, que le premier ministre respire l'air frais. C'est pour cela, sans doute, qu'on le voit presque toutes les heures du jour et de la nuit, promener son maigre et la mauvaise santé de son gouvernement, dans les hôtels de Québec, à tous les coins de rue, partout où il a la perspective de trouver quelques nouvelles consciences à séduire. M. Denis condamna le système volontaire comme radicalement inefficace. Il parla avec ironie des députés ministériels qui venaient pour la seconde lecture du bill de milice, après s'être égarés sur les hustings à débâter contre l'administration de Cartier-McDonald, à l'occasion de sa mesure qui était beaucoup plus effective que celle du ministre McDonald-Dorion, et qui n'aurait point coûté plus cher à la Province.

M. Denis mania le sarcasme avec un succès magnifique, et contre le premier ministre et contre ses partisans. M. Cauchon a traité la question à un point de vue très-élégant et très-pratique. Il n'aime pas lui non plus le système volontaire. Il voudrait que l'argent consacré par le gouvernement à l'organisation militaire du pays fut dépensé surtout dans les campagnes, et que des mesures fussent prises pour répandre parmi le peuple la connaissance de la manœuvre et de la discipline militaires. Qu'on jette sur le papier une bonne loi qui mette, en cas d'urgence, tout le pays entre les mains du commandant en chef. Mais en attendant que éventuellement de guerre, que le gouvernement s'efforce de former notre population à l'habitude du métier des armes. Qu'il s'efforce aussi de créer des officiers capables pour commander nos soldats en temps de guerre.

Le ministre de la milice propose des écoles-militaires pour instruire des officiers. Mais une fois que ces officiers seront formés, qu'en feront-ils? Quel emploi leur donneriez-vous? Si vous n'avez point d'armée permanente, la vie militaire ne sera pas une profession pour eux. De sorte que leur cours terminé, il leur faudra chercher leur gagne-pain soit dans l'agriculture, soit dans le commerce, soit dans les professions libérales, soit dans aucune branche d'industrie. MM. Street et Shanley ont aussi fait des discours sérieux sur le bill de milice. Ils ont condamné les mesures du ministre comme inefficaces.

Vote de Non-Confiance. Voici la division qui a été prise, dans la séance de vendredi soir, sur la motion de M. Cockburn: Pour:—Abbott, Alley, Archambault, Beaubien, Bel (Bassell), Bellerose, Bown, Blanchet, Brousseau, Buchanan, Cameron, Carling, Cartier, Cartwright, Cauchon, Chapais, Cockburn, Conger, Corneille, Carrier, Dugas, DeBoucherville, Duckett, Denis, Joseph Dufresne, Dunkin, Evansville, Thomas Ferguson, William Ferguson, Galt, Gaudet, Harwood, Higgins, Irvine, Jack, Jones, Knight, Longueville, McGe, J. A. McDonald, Morris, Pousnessall, Pouppe, Pope, Poulin, Powell, Price, Rose, J. J. Ross, J. S. Ross, Robitaille, Simpson, Shanley, Street, Taschereau, Tassé, Turcotte, Walsh, Webb, Wilson et Alozo Wright,—61.

Contre:—Auld, Bell (Lenark), Biggar, Bourassa, Brown, Barwell, Caron, Coupal, Chambers, Cowan, Dackson, A. A. Dorion, J. B. E. Dorion, Alex. Dufresne, Dunford, Foley, Fortier, Gagnon, Gosselin, Houton, Houdet, Howland, Hunt, H. Kingston, Joly, Labrecque-Viger, Lafontaine, Lajoie, D. A. McDonald, John McDonald, J. S. McDonald, Alex. McKenzie, Hope McKenzie, McConkey, McDougall, McFarlane, McGivern, McIntyre, McKellar, Munroe, Mowat, Notman, O'Halloran, Papet, Parker, Pouliot, Remillard, Richards, Walter Ross, Rymal, Scatcherd, Scoble, A. M. Smith, J. Shuter Smith, Somerville, Str-

ton, Thibaut, Thompson, Wells, White, Wood, T. C. Walbridge et Amos Wright,—63.

Nous regrettons que pour faire place à d'autres matières, remises du dernier numéro, nous soyons obligés d'omettre notre correspondance de Québec sur ce sujet. On devra remarquer que MM. Foley et O'Halloran, deux oppositionnistes reconnus, ont voté contre cette motion. Sans cela le ministre se serait trouvé dans une minorité. Les détails au prochain numéro.

COMTE DE ST. HYACINTHE. (Par Télégraphie Privée.) "St. Hyacinthe, 21 septembre.

Après la lecture de la proclamation et les discours des amis respectifs des deux candidats, l'officier-rapporteur n'a pu déclarer, à la levée des mains, lequel avait la majorité. L'élection du candidat de l'opposition ne paraît pas souffrir de doute. Les amis de M. Laframboise étaient venus en grand nombre du comté de Bagot.

Les nouvelles reçues de St. Hyacinthe, avant notre mise en page, sont de nature à nous faire espérer le triomphe de la cause nationale dans ce comté. On nous dit que tous les bons citoyens sont à l'œuvre. Cette vieille vallée du patriotisme qu'arrose en partie la rivière Richelieu, renouvelle ses généreux enfants. On se rappelle, le plus qu'ailleurs, combien la liberté est un bienfait. Elle fut achetée au prix du sang des plus nobles fils de la patrie.

Sous les apparences du libéralisme, se cache un infâme despotisme dont on ne trouve pas d'exemple, dans les temps mauvais de l'oligarchie. MM. Laframboise et Dessaulles étaient présents à la grande assemblée d'hier; ils avaient commandé le ban et l'arrière ban du parti rouge dans la ville de St. Hyacinthe et le comté de Bagot; inconnu tant cela, l'officier-rapporteur n'a pu dire de quel côté se trouvait la majorité.

La victoire est à nous, si les vrais amis du Bas-Canada obéissent au sentiment patriotique qui doit animer les honnêtes gens. ETATS-UNIS. Les journaux de Richmond annoncent que l'armée de Lee s'est rangée en bataille sur les bords du Rapidan, où elle reste sur la défensive; on parle aussi de la prochaine résignation de ce général. L'évacuation de Richmond, dont certains journaux avaient parlé, est contredite. Un engagement sérieux a eu lieu le 19 à Crawford Springs, en Georgie. Le général Thomas à la tête des Confédérés, attaqua l'armée fédérale, mais après plusieurs heures de combat, il dut se retirer. Le général Beauregard s'occupe activement d'augmenter les fortifications du fort Sumter, on dit même qu'il a l'intention de prendre bientôt l'offensive et de s'emparer de l'île Morris. Charleston est remplie de troupes. D'un autre côté, un ordre du jour du général Gilmore annonce comme prochaine la prise de Charleston qui se trouve exposée à tout le feu des Fédéraux depuis qu'ils sont maîtres de l'île Morris.

La ruine d'un traité conclu entre les Confédérés et Napoléon prend de la consistance. MEXIQUE. Les nouvelles du Mexique en date du 10 août, nous apprennent que les généraux occupent Jalapa, Orizaba, et toutes les routes aux environs de Mexico, et que les Français ont de grandes difficultés à se procurer des vivres. Les communications avec Vera Cruz ont été interrompues. Le ministre français Saligny a été empoisonné, et est gravement malade. EUROPE. Les dernières nouvelles d'Europe sont du 9 courant. Le Morning Post de Liverpool dit qu'il est fort douteux que les deux vaisseaux cuirassés qu'on supposait vendus aux Confédérés soient retenus par le gouvernement. La Société de l'Union et de l'Émancipation a adressé un mémoire au comte Russell pour lui demander une enquête immédiate sur le contrat passé entre Glass Elliott et la Cie. du télégraphe transatlantique pour fabriquer et poser le câble. On répète encore que le Prince Maximilien accepte la couronne du Mexique. Les nouvelles officielles de Vienne annoncent cependant que rien n'est encore décidé. Rien n'est changé sur la question Polonoise.

EXPOSITION PROVINCIALE. DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE. Le Secrétaire du Bureau d'Agriculture a commencé samedi à payer les prix accordés par les juges aux différents exposants. Comme l'espace ne nous permet pas de donner une liste complète des exposants heureux, nous en publions qu'une partie sur ce numéro. 1ÈRE SUBDIVISION—CHEVAUX. 1ère classe—3e section—Étalons de 2 ans—21 prix, N Grenier, St. Grégoire; 4e section—24, J. B. Grenier. 2ème classe—1e section—Gros chevaux de trait—11 prix, Octave Truteau, Longue Pointe; 2, Pierre Lachance, Laprairie; 3, H. Bousquet, Longueuil. 2ème section—Étalons de 2 ans—1 prix, Vital Dupuis, St. Jacques le Mineur; 2, L. Verdon, St. Laurent. 3ème section—Juments poulinières—2 prix, X. Lacroix, St. Scholastique. 4ème section—Pouliche de 3 ans—2 prix, X. Lacroix, do.

8e section—Pouliche d'un an—2 prix, X. Lacroix, do. 9e section—Paire de chevaux de trait—3 prix, Louis Brousseau, St. Hubert. 3ème classe—9e section—Paire de chevaux de trait—3 prix, G. A. Marcue, St. Aimé. 10e section—Cheval de carrosse—2 prix, J. B. Audet, St. Gervais. 2ND SUBDIVISION—BÊTES À CORNES. 1ère classe—Durham—1e section—Taurons de 4 ans et au-dessus—1 prix, C. A. M. Globensky, St. Eustache. 2e section—Taurons de 2 ans—1 prix, la Société d'Agriculture de Beauharnois; 3, W. Morin, St. Augustin; 4, B. Deslauriers, Lachine. 4e section—Taurons d'un an—1 prix, A. Ste Marie, Laprairie. 4ème classe—Ayrshire—1e section—Taurons de 4 ans et au-dessus—1 prix, C. A. M. Globensky, St. Eustache. 3e section—Taurons de 2 ans—1 prix, la Société d'Agriculture de Beauharnois; 3, W. Morin, St. Augustin; 4, B. Deslauriers, Lachine. 4e section—Taurons d'un an—2 prix, A. B. Lacroix, St. Rose. 5e section—Veuve d'un an—4 prix, C. A. M. Globensky. 6e section—1e prix, Dr. Génaud, St. Jacques de l'Achigan; 2, C. A. M. Globensky. 7e section—Genisses d'un an—1 et 4 prix, C. A. M. Globensky. 10e section—Taurus moins d'un an—2 prix, C. A. M. Globensky. 6ème classe—Belles bêtes à cornes—5e section—Taurons moins d'un an—1 prix, A. Ste Marie, Laprairie. 6e section—Vaches de 4 ans—4 prix, J. B. Dagenais, St. Rose. 7e section—Genisse d'un an—3 prix, M. Fregoux, St. Césaire; 4, C. A. M. Globensky. 10e section—Taurus au-dessous d'un an—A. Ste Marie, Laprairie.

Dans le département des moutons, peu de Canadiens ont exposé. Nous remarquons que M. Ste. Marie a obtenu deux prix dans les 4me et 5me sections de la première classe. 2ème classe—Deux jeunes brebis—2 prix, S. Bessette, St. Mathias. 3ème classe—Moutons à longue laine—2 prix, S. Bessette, St. Mathias; 3, J. B. Dagenais, St. Rose. 3ème section—Jeunes bœliers—1 prix, J. B. Dagenais; 3 prix, Louis Brousseau, St. Hubert. 4ème section—Deux brebis, tondues deux fois et au delà—3 prix, S. Bessette. 5ème section—Deux brebis, tondues deux fois—2 prix, J. B. Dagenais. 6ème section—Deux brebis—2 prix, S. Bessette; 3 prix, J. B. Dagenais. 1ère classe—Cheviots—1re section—Béliers, tondus deux fois—2 prix, Michel Dubuc, St. Mathias. 2ème section—Jeune bœlier—2 prix, M. Du buc. 6ème classe—Moutons ordinaires—1re section—3 prix, D. Martin, St. Esprit. 4ème section—Deux agneaux, tondus deux fois et au delà—1 prix, M. Dubuc. 6ème section—Deux agneaux—2 prix, M. Du buc. 8ème classe—Beaux moutons—1re section—Béliers, tondus deux fois et plus—2 prix, D. Martin. 4ème section—Deux agneaux, tondus deux fois et plus—S. Bessette. 4ÈME SUBDIVISION—RACE PORCINE. 1re classe—Yorkshires, grosse espèce—1re section—Verrat d'un an—1 prix, Dr. Génaud, St. Jacques de l'Achigan. 3ème section—Traie, un an et plus—2 prix, Dr. Génaud. 5ème classe—1re section—Verrat d'un an et plus—1 prix, C. A. M. Globensky. 2ème section—Verrat au-dessous d'un an—1 prix, C. A. M. Globensky. 3ème section—Traie, un an et plus—1 prix, C. A. M. Globensky. 4ème section—Traie au-dessous d'un an—1 prix, C. A. M. Globensky. 4ème classe—Espèce Suffolk—2me section—Verrat au-dessous d'un an—3 prix, C. A. M. Globensky. 4ème section—Traie moins d'un an—1 et 2 prix, C. A. M. Globensky. 5ème section—Berkshires améliorés—2me section—Verrat au-dessous d'un an—1 et 2 prix, L. Verdon, St. Laurent. 6ème classe—Toutes autres petites espèces—1re section—Verrat d'un an—1 prix, C. A. M. Globensky; 2 prix, F. G. Marchand, St. Jean. 2ème section—Verrat au-dessous d'un an—1 et 2 prix, C. A. M. Globensky; 3 prix, A. L. P. Wilsam, des Tanneries, Ouel. 3ème section—Traie, un an et plus—1 prix, C. A. M. Globensky; 2 prix, F. G. Marchand. 4ème section—Traie au-dessous d'un an—1 et 2 prix, C. A. M. Globensky; 3 prix, F. G. Marchand. 5ÈME SUBDIVISION—VOLAILLES. Nous regrettons de voir que, dans ce département, les Canadiens Français n'ont presque pas exposé des échantillons de leur basse-cour; dans la 20me section, M. J. Léonard a remporté le 1er prix pour un couple d'oies. 22me section—Couple d'oies chinoises—1 prix, Jos. Ouhmet, St. Athanase; 2 prix, Jos. Christian, Montréal. PRODUITS DE L'AGRICULTURE—DÉPARTÉMENT DES GRAINS. 1re section—Blé blanc d'hiver, 3 prix, P. Fallon, Lachine. 2e section—Blé rouge d'hiver—2 prix, F. Perreault, l'Assomption; 3, E. Caron, Rivière du Loup. 5e section—Orge—2 prix, A. Rochelleau, St. Bruno. 12e section—L'ivraie—1 prix, T. Robitoux, St. Philippe. 14e section—Blé d'Inde blanc en épi—1 prix, Pierre Martin, St. Laurent; 3, R. LeCavalier, St. Laurent. 16e section—Mil—1 prix, J. B. Laberge, No. Georgeown. 18e section—Trèfle—2 prix, D. Martin, St. Esprit. 19e section—Graines de chanvre—1 prix, Wm. Boas, St. Laurent; 2, F. M. Ossaye, St. Michel. 20e section—Graines de lin—1 prix, Paul Dagenais, St. Rose; 2, J. B. Laberge; 3, Dr. Génaud. 21e section—Graines de moutarde—2 prix, P. A. Lefebvre, St. Rémi. 22me classe—Reines et récolte de champs—4e section—Patates blanches—2 prix, A. Ste Marie, Laprairie. 13e section—20 carottes blanches—2 prix, Laurent Verdon; 3, L. Laporte, Pointe aux Trembles. 14e section—Gros navets rouges (12)—1 prix, A. Ste Marie; 2, P. Fallon, Lachine; 3, L. Laporte. 15e section—Gros navets ronds et rouges (12)—1 prix, A. Ste Marie. 17e section—Longs navets jaunes—3 prix, Dr. Génaud. 21e section—Grosses courges pour bêtes à cornes (2)—1 prix, E. Caron. 22e section—Tabac en feuilles—1 prix, Dr. Génaud. 26e section—Châvre (112)—1 prix, Wm.

Boas, St. Laurent; 2, F. M. Ossaye; 3, R. LeCavalier. Le Dr. Génaud a remporté le premier prix pour le meilleur sucre d'érable. Nous saisissons à cette occasion pour féliciter ceux de nos compatriotes qui ont obtenu des prix, sur-tout M. Globensky, M. le Dr. Génaud et M. Ste. Marie, pour leurs efforts tendant à l'amélioration des races et à la bonne culture de leurs terres. Espérons que leur exemple sera suivi et qu'à la prochaine exposition qui aura lieu encore à Montréal l'an prochain, un plus grand nombre de nos cultivateurs auront y prendre part.

Sur la liste des heureux exposants pour le département agricole se trouvent les noms de trois personnes qui ont partagé entre eux un montant de \$700. Le montant total des prix distribués est de \$7,000 pour le département agricole et de \$3,000 pour le département industriel.

Souscription pour venir en aide aux Ouvriers français. Montant déjà publié..... \$2322 56 Dr. J. L. Leprohon..... 2 00 Chas. Lacroix..... 2 00 Reçu entre la rue Panet, Ste. Catherine et du bord de l'eau par M. L. Laliberté..... 12 20 M. A. R. Hubert..... 5 50 S. Greenfields, Son & Co..... 10 00 Wm. T. Tempest..... 2 00 John Rhynas..... 2 00 Maurice Guillet..... 15 00 C. Archambault..... 3 00 Amis..... 4 50 W. D. Melare..... 4 00 M. Cuddy..... 1 00 T. C. de Lorimier..... 2 00 L. Marechal..... 5 00 Liste de la Banque d'Épargne du District..... 4 00 G. Mattew..... 5 00 E. J. Barbeau..... 5 00 J. E. Malhiot..... 5 00 Trois amis..... 3 00 H. M. Perrault..... 2 00 Amis..... 2 00 Wm. Sacher..... 2 00 Rogers & King..... 2 00 Louis Ricard..... 5 00 E. Barnard..... 2 00 Wm. Holden & Co..... 2 00 Amis..... 1 50 J. Poupard..... 7 57 Mitchell, Cockburn & Co..... 19 98 Amis..... 1 50 A. E. Monmarquet..... 8 00 Sidney & Crawford..... 10 00 Cyrille Baucher..... 1 00 T. S. Naud..... 2 00 Alexis Moussault..... 5 00 H. Côté..... 10 00 C. A. Leblanc..... 10 00 F. G. Tranchemontagne..... 4 00 D. W. Brunet..... 1 00 Plinguet & Laplante..... 10 00 Wm. C. H. Coffin..... 10 00 David Cunningham..... 1 00 V. H. Lefebvre..... 1 00 Guillaume Monseil..... 1 00 Geo. Robison..... 4 00 E. Hannelman..... 2 00 John Hill..... 1 00 John Cunningham..... 1 00 Louis Pichette..... 0 25 Antoine Bileau..... 0 25 Ouvriers de la compagnie du gaz..... 25 25 Fruit de travaux littéraires pour la Cause par M. H. Lacroix..... 40 60 Reçu de M. Octave Filiatrault et Louis Bertrone, pour souscriptions de la rue Baudry..... 20 00 Geo. L. Lafreain..... 4 00 En petits montants..... 12 00

CHAS. F. PRATÉ. Trésorier.

NOUVELLES DU CANADA. —En réponse à notre correspondant "Un Intéressé" nous devons dire qu'en allant aux informations, nous avons appris avec plaisir que la Société de Construction de Montréal ne souffrait aucunement des difficultés financières dans lesquelles se trouve placé son Secrétaire-Trésorier. Quant à l'organisation d'une société de "Prêtres," nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire d'en parler, d'autant plus que cette révélation ne pourrait intéresser le public, du moins pour le moment. Nous reviendrons sur le sujet, si la chose est nécessaire, et notre respectable correspondant doit comprendre comme nous les raisons qui nous empêchent de publier sa lettre. Néanmoins nous l'assurons que nous tiendrons le public au fait de ce qui pourra l'intéresser.

Depuis que l'article ci-dessus est écrit, nous avons reçu hier soir un avis du Président de la Société de Construction par lequel cette Société, loin d'avoir souffert des pertes, est très-florissante et offrira fête de nouveaux prêts. —Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Cordeau Froot, grand-père de l'Hon. M. le Juge Sirois, décédé à sa résidence de la Pointe-Lévi, jeudi dernier. Son corps a été rapporté hier en cette ville, et transporté au cimetière anglais. M. Froot était le gérant de la section Est de la ligne du Grand Tronc. Par ses qualités aimables, le défunt s'était attaché un grand nombre d'amis qui assistaient hier à ses funérailles.

Il paraît que les flous qui ont assisté à l'Exposition, n'ont pas été très-heureux, cette année, plusieurs ont été vus des l'ouverture de l'Exposition rodant aux abords du Palais de Cristal, reconnus par la police, celle-ci les a mis sous clef et les a relâchés hier. —Hier matin on remarquait sur les quais une excitation extraordinaire; c'était un certain nombre de charrettes qui non seulement refusaient de travailler, mais empêchaient les autres de le faire. Cette petite émeute parmi la classe nombreuse des charretiers vient de la manière dont ils sont traités par la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc qui a cru devoir, dans l'intérêt d'un individu ou deux, s'attacher le service de voitures spéciales pour le transport du fret de ses différentes stations, au grand détriment des charretiers en général, en empêchant un grand nombre d'entre eux de gagner leur pain. Plusieurs journaux, entr'autres la Minerve, se sont déjà plaints de cette injustice, sans que les autorités compétentes n'aient encore pensés d'y apporter aucun remède.

Nous pensons que l'on ferait mieux de porter une plainte en forme à qui de droit, plutôt que de se servir de moyens illégaux comme ceux qu'on paraît dédaigner d'employer. —M. Roy, de la Maison H. & H. Merrill, et M. Dufresne, de la Maison Dufresne, Gray & Cie, sont de retour depuis la semaine dernière de leur voyage en Europe.

où ils étaient allés faire les achats d'automne. — Le frère de M. John White, M. P. P. pour Halton, a été nommé Inspecteur du Revenu. Ces officiers seront bientôt aussi nombreux que les Coronaires dans le Bas-Canada.

—Le Gôme Carabiniers qui était stationné depuis quelque temps sur l'île Ste. Hélène, a fait son entrée en cette ville hier. Ce régiment s'est rendu, musique en tête, dans les casernes du Collège de Montréal. Deux compagnies de la batterie royale sont aussi rentrées en ville hier.

—L'Exposition Annuelle du Haut-Canada, qui s'ouvre ce matin, à Kingston, promet d'être intéressante sous plusieurs rapports. Nous voyons par les journaux que les entrées sont en grand nombre dans les différentes classes et que plusieurs habitants y ont envoyé des animaux, &c. On peut partir de Montréal par le convoi du matin, de la station Bonaventure, à 7:30 et nous sommes à Kingston vers les 4 heures. L'on peut en partir par les convois de midi, 2 40 P. M., et 6 15 A. M. L'Exposition durera toute la semaine.

—Dans le Haut-Canada comme dans le Bas-Canada, la récolte a été bonne partout. Aussi Cultivateurs et Marchands croient-ils sur l'abondance durant l'automne et l'hiver.

—On dit qu'un morceau d'or pesant au-dessus de deux onces a été trouvé dernièrement en arrière du village sauvage, au Lac des Deux-Montagnes.

—M. Dion a obtenu à la dernière Exposition Provinciale un premier prix pour une grande photographie représentant le pont Victoria. Il a aussi obtenu un autre premier prix pour un portrait à l'huile et un second prix pour cartes de visites. Ces différents objets d'art sont exposés dans les vitrines de M. Scott, sculpteur, où les amateurs pourront aller les visiter.

—Un grand drame sera joué mercredi soir, au Théâtre Royal, par la troupe française, au bénéfice de M. Drivet, à qui l'on doit la présence d'une compagnie d'acteurs français à Montréal durant cette saison.

—M. H. J. Benallack vient d'ouvrir un magasin d'épicerie dans le bas de cette vaste bâtisse connue comme Maison Bonaventure, vis-à-vis le quai Victoria, où il aura constamment en main un choix de tout ce que les marchés peuvent offrir de mieux.

—La grande vente de Pianos qui a lieu aujourd'hui, à deux heures, par M. Shaw, comprend une collection d'instruments comme il n'en a jamais été offert en vente en cette ville. Les mêmes pianos ont remporté les premiers prix aux grandes expositions.

—Nous attirons l'attention des acheteurs sur l'annonce de M. L. Devany qui doit vendre de très-jolies choses ce soir, à 7 1/2 h.

—On ne doit pas oublier que c'est demain qu'à lieu la grande vente d'épicerie par MM. Cuvillier & Cie, encanteurs, à leur magasin, rue St. Pierre. Messieurs les marchands épiciers n'ont qu'à jeter les yeux sur l'annonce pour s'assurer que c'est une des ventes les plus considérables de la saison. On y vendra de plus vitres, huile et poissons. — Voir l'annonce.

—Aujourd'hui sera vendue par MM. McGregor & Cie ce qui reste du fonds de magasin de bottes et souliers de M. J. Harold, rue McGill; aussi machines à coudre et beaucoup d'autres articles.

—Les meubles de ménage, à la résidence No. 8, Mount Royal Terrace, seront vendus par M. Arnton, à dix heures. Ils sont en bon ordre et seront vendus sans réserve.

—Comme on le verra par une annonce qui se trouve dans une autre colonne, le Panorama de la Guerre Américaine commencera ce soir dans la salle Nordheimer.

VENTE PAR ENCAN. PAR L. DEVANY.

CE SOIR, Mardi, le 22 de Septembre, L. DEVANY.

VENDRA dans ses Magasins, No. 153, Rue Notre-Dame, une grande quantité de MARCHANDISES SECHES, MONTRES en or et en argent, BIJOUTERIES, &c.

Vente à 7 1/2 heures. L. DEVANY, Encanteur. 22 septembre—6

SOCIETE DE CONSTRUCTION CANADIENNE DE MONTREAL. AUX ACTIONNAIRES.

LES circonstances regrettables qui ont privé dernièrement cette Société de son Secrétaire-Trésorier, ayant donné lieu à des bruits alarmants pour les Actionnaires, et pouvant même en induire quelques-uns à vendre leurs parts à des conditions défavorables, je crois de mon devoir, en ma qualité de Président de la Société, d'informer de suite les intéressés, que ces bruits et l'inquiétude qui paraît régner dans le public, relativement aux pertes que l'on suppose que la Société a éprouvées, par suite de ce malheureux événement, n'ont aucune raison d'être.

J'ai examiné soigneusement depuis quelques jours, les livres du Trésorier, et je me suis convaincu que ces livres sont en ordre parfait, et que nous n'avons à regretter aucune perte, aucune soustraction.

Les agents ont été fidèlement déposés à la loi, et les Actionnaires peuvent être parfaitement rassurés car leurs intérêts sont sauvs.

La Société a même un montant considérable à prêter, pour lequel elle sollicite respectueusement des applications. J. BARSALOU, Président. Montréal, 21 septembre 1863.

Maquereaux No. 1. A VENDRE PA L'ÉPOISSIGNÉ: MAQUEREAUX No. 1.

MAQUEREAUX No. 1 POUR TABLE. VRAIS FLOTTANTS DE YARMOUTH. JAMBONS DE CINCINNATI ET CHICAGO. BOUFFÉ ÉPICÉ. BIELF SCIGÉ DE CINCINNATI. SAUCISSON DE BECQ. 22 GLASGOW. MIEL EN PAIS. VERRINE DE CHOIX. FARINE D'AVOINE. FROMAGES ANGLAIS ET AMÉRICAIN. FROMAGE DE GRUYÈRE.

Quelques Boîtes de Truffes. Aussi un Assortiment choisi d'ÉPICERIES, VINS et LIQUEURS, dans les Bâtisses Bonaventure, Quai Victoria. H. J. BENALLACK, 122 sept.

NOTICE SPECIALE. COME, OUBRESE, ET OUBRESE BERTYAN DANS LES CHAIRES.

—Un mérite incontestable assure le succès. Il est à observer par le dernier témoignage donné et déposé que la popularité du Dr. Murphy est encore brillante. Nous n'avons pas encore entendu exprimer aucun mécontentement par des personnes qui ont visité ou consulté ce docteur. Au contraire, toutes sont satisfaites et parlent très-hautement de ses effets magiques et de la manière habile avec laquelle il pratique ses opérations. Lire la recommandation suivante donnée par l'un des premiers professeurs de l'Université McGill.

Ayant été témoin de différentes opérations faites par le Dr. Murphy sur les pieds pour le soulagement des cors, &c., il me fait plaisir de rendre témoignage de la facilité avec laquelle il fait ces opérations et de l'engorgement subit que l'on ressent. Il est particulièrement digne de remarque d'engorgement le fait qu'il n'y a aucune imposition, mais que l'opération est exécutée ce qu'il promet. En conséquence, je considère que le Dr. M. est bien digne de l'honneur et du respect du public. A. HALL, M. D., Professeur des Accouchements. Université McGill. Bureau du Dr. Murphy, No. 83, Grande rue St. Jacques, au-dessus du Magasin de St. Jacques. 30 juillet. k 129

NOTICE SPECIALE. Compagnie d'Assurance Provinciale du Canada.

Cette Compagnie étant toute Canadienne, composée d'un corps nombreux et respectable d'Actionnaires, a un droit incontestable au patronage du public Canadien, et d'après l'extrait suivant du Rapport Annuel du Commerce pour le Haut-Canada, pour l'année 1860, on verra que cette Compagnie occupe la haute position dans l'estime du public.

« LA PROFICUALITÉ de la tête d'aucune autre sous le rapport de l'augmentation des affaires de la bonne administration générale, et de la force de sa position. »

LES ASSURANCES CONTRE LE FEU sont au plus bas prix; on assure patiemment au taux le moins élevé les marchandises contre les dangers de la navigation intérieure. BUREAU—Au coin des Rues St. François-Xavier et St. Sacrement. T. W. GRIFFITH, Agent Général. Pour Montréal et le Bas-Canada. 16 juillet. 123.

NOTICE SPECIALE. CONSTATIONS.—Quelques vils brocanteurs ont répandus dans les rues de Montréal, des contrefaçons de nos remèdes universels.—Plusieurs ont été découverts. C'est pourquoi j'avertis tous les Droguistes, Apothicaires, qui j'ai placé une étiquette sur mes remèdes et que j'ai changé les enveloppes, &c., de sorte que chacun peut voir la différence entre l'ancien et le nouveau. Par conséquent les marchands trouveront leur avantage à ne plus acheter de médicaments de l'ancienne manière, parce que je ne puis garantir qu'ils ne soient pas contrefaits. Ceux qui ont quelques paquets qui n'ont pas été changés, de l'ancienne manière, pourront me les envoyer, et Je recevrai en échange des paquets de la dernière façon; tous les frais de transport aller et retour, seront à ma charge, s'ils m'envoient avant le premier de Novembre, ou au 1er Mai prochain. S'adresser à JOHN LERMING & CIE, 72 sept. 46

VENTE PAT ENCAN. PAR SHAW & FRERE.

VENTE CONSIDERABLE DE MAGNIFIQUES PIANOS-FORTES.

Comprenant quelques-uns des Meilleurs Instruments fabriqués jusqu'à ce jour. Les sous-ignés ont reçu instructions de vendre une consignment de PIANOS-FORTES De la célèbre Fabrique de A. W. LADD & CIE, BOSTON. La vente se fera dans leurs Magasins, Rue St. François-Xavier, Mardi, le 22 du courant.

Tous ces Instruments fabriqués par cette Maison bien connue sont de première classe et ont remporté les premiers prix contre tous les autres pays, à la Grande Exposition de Paris. Jusqu'à présent, le haut prix de ces Pianos n'avait pas permis à la plupart des acheteurs de s'en procurer. On se sent maintenant de plus en plus de ces instruments dans les résidences de première classe de Montréal, et pour la durée, la pureté et le brillant du son, on dit qu'ils n'ont pas d'égaux. Ceux qui veulent avoir un bon instrument doivent s'adresser à cette vente.

On pourra examiner les Pianos aux Magasins des sous-ignés, rue St. François-Xavier, AUJOURD'HUI et jusqu'à l'heure de la vente. La vente commencera à DEUX heures, le 22. Chaque instrument est garanti pour cinq ans. SHAW & FRERE, Encanteurs. 5 di

VENTE CONSIDERABLE DE LIVRES ANGLAIS D'UNE VALEUR DE PLUS DE \$15,000.

Neufs et très-bon ordre. LES Sous-ignés ont reçu instructions d'annoncer qu'une vente CONSIDERABLE de CATALOGUE DE LIVRES ROUBEMONT, L'ÉTENDU, et AUTRES, comprenant la Tronçonne Consignation Annuelle du célèbre Éditeur Henry G. Rohn, de Londres, Aura lieu à Montréal, vers le 20 OCTOBRE et les JOURS SUIVANTS.

Ils annoncent aussi la vente de PLUSIEURS IMPORTANTES BIBLIOTHÈQUES PRIVÉES, comprenant celle de SA SEIGNEURIE feu FÉVREUX DE QUÉBEC. On s'occupe de préparer les Catalogues qui seront prêtés vers le Premier d'Octobre; on pourra se les procurer chez les sous-ignés par demande affranchie. SHAW & FRERE, Encanteurs. 5

Exposition de 1863 PREMIERS PRIX C. LORGE CHAPELIER PARISIEN RUE ST. LAURENT, NO. 19.

CHAPEAUX NAPOLEON, UN SMOKING CAP, CHAPEAUX DE SOIE NOIRE pour Dame forme Princesse Alexandr, CHAPEAUX AVEC BORD EN VELOUR, CHAPEAUX BORD PLEURI, CHAPEAUX DERNIERS MODÈS DE PARIS, Chapeaux pesant 2 onces.

Ces différents échantillons exposés durant les jours d'Exposition, dans le Palais d'Orléans ont excité l'admiration des milliers de visiteurs. Le Sous-igné, comme ci-devant, est prêt à recevoir des ordres pour la confection de ces Chapeaux, ou pour toutes autres commandes dans sa branche. Il vient d'être acquiescé de son FONDS DE FOURNITURES qui, il ose l'espérer, rencontrera l'approbation de ses nombreuses pratiques dont il sollicite la continuation de leur patronage. C. LORGE, Rue St. Laurent, 19. Montréal, 22 sept 1863.

LICITATION VOLONTAIRE. Le douze d'Octobre prochain, à NEUF heures du matin, à la porte de l'Église de St. Raphaël de l'île Bizard.

UNE TERRE appartenant à Maxime Ladouceur et à son enfant mineur, située en la dite paroisse, contenant deux arpents et sept perches de front sur trente arpents dans une ligne et vingt arpents dans l'autre ligne, au profond de la Côte de Lévesque, au chemin de base de la Côte de Lévesque, de l'autre côté de l'île Bizard, tenant d'un côté à Hyacinthe Paquin et d'autre côté à Antoine Berthiaume, avec maison, écurie et autres dépendances. Par les conditions, s'adresser à M. Gervais, au Notaire sous-igné, H. BRUNET, N. P. St. Genevieve, 21 septembre 1863. 16 di

A VENDRE. PAR adjudication, le DOUZE d'OCTOBRE prochain, à NEUF heures du matin, à la porte de l'Église de St. Vincent-de-Paul.

UNE TERRE appartenant à Maxime Ladouceur et à son enfant mineur, située en la dite paroisse, contenant deux arpents et sept perches de front sur trente arpents dans une ligne et vingt arpents dans l'autre ligne, au profond de la Côte de Lévesque, au chemin de base de la Côte de Lévesque, de l'autre côté de l'île Bizard, tenant d'un côté à Hyacinthe Paquin et d'autre côté à Antoine Berthiaume, avec maison, écurie et autres dépendances. Par les conditions, s'adresser à M. Gervais, au Notaire sous-igné, H. BRUNET, N. P. St. Genevieve, 21 septembre 1863. 16 di

A VENDRE. AU plus haut et dernier enchérisseur, LUNDI, le CINQ OCTOBRE prochain, à NEUF heures du matin, à la porte de l'Église de St. Martin.

UN EMPLACEMENT au village de la dite paroisse, d'un demi-arpent de superficie, étant au terrain irrégulier, compris entre le chemin public qui conduit au bord de l'eau, on l'prend par devant, et une petite rue perdue, joignant au nord à Julien Lanouette et Charles Paquet, et avec une maison en pierre et autres bâties. CESAIRE GERMAIN, N. P. St. Vincent-de-Paul, 21 sept 1863. 16 di

A VENDRE. UN plus haut et dernier enchérisseur, LUNDI, le CINQ OCTOBRE prochain, à NEUF heures du matin, à la porte de l'Église de St. Martin.

UN EMPLACEMENT au village de la dite paroisse, d'un demi-arpent de superficie, étant au terrain irrégulier, compris entre le chemin public qui conduit au bord de l'eau, on l'prend par devant, et une petite rue perdue, joignant au nord à Julien Lanouette et Charles Paquet, et avec une maison en pierre et autres bâties. CESAIRE GERMAIN, N. P. St. Vincent-de-Paul, 13 sept 1863. 16 di

VENTE PARENCAN. PAR JOHN LERMING & CIE.

MAGNIFIQUE VILLA. LES SOUSSIGNÉS ont reçu instructions de THEODORE HART, Recr., de Vendre sans Réserve, Mardi, le 29 de Septembre, CETTE

MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ, SI BIEN SITUÉE, Maintenant occupée par lui-même, Colin des Rues Sherbrooke et St. Denis. Ayant un front de près de trois arpents et demi. Elle sera vendue en un ou deux lots pour satisfaire les acheteurs, 135 pieds sur la rue Sherbrooke, sur un profond de 350 pieds. Les Mesures 44 x 40; Serre, 45 x 15; Serre à vigogne, 72 x 16. Il y a aussi des Bâties commodes, &c., et une Résidence en briques, à deux étages pour le Jardinier, située sur la rue St. Denis.

Six Lots, sur le côté sud de la rue Fortier, entre les rues St. Dominique et St. Constant. La propriété est commode, et les conditions de paiement libérales. Une grande partie de l'argent pourra rester sur la propriété pour un certain nombre d'années. Possession au premier Novembre prochain. —Aussi— Six Lots, sur le côté sud de la rue Sherbrooke, entre les rues St. Dominique et St. Constant. On peut voir les plans à St. Pierre. Vente à la HALLE aux BLÉS, vers les DEUX heures. JOHN LERMING & CIE, Encanteurs. 4 di

NOUVELLES MARCHANDISES. RECUES par les Steamers "JURA", "BRITANNIA" et "NOVA SCOTIA".

SOIXANTE CAISSES DE Nouvelles Marchandises Seches, Consistant en une GRANDE VARIÉTÉ D'ETOFFES ET TISSUS. Les Nouveautés de la Saison. Reçu journellement le contenu de 100 Paquets. Les étrangers sont invités à venir visiter ce fonds. DUFRESNE, GRAY & CIE, 250, Rue Notre-Dame, Pres de la Rue McGill. 19 sept. mk 5

BUREAU DE LA COMPAGNIE DE L'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DU Comte de Montreal. AVIS.

EST donné par les présentes que l'ASSEMBLÉE ANNUELLE de cette COMPAGNIE pour l'ÉLECTION DES DIRECTEURS et l'EXAMEN DES AFFAIRES de la dite Compagnie, aura lieu LUNDI, le cinquième jour d'Octobre prochain, 1863, à ONZE heures du matin, au Bureau de la dite Compagnie, No. 1, Rue St. Sacrement, Montréal, suivant la Loi. Par ordre du Bureau, P. L. LEJOURNEUX, Secrétaire. Montréal, 18 septembre 1863. 19 sept.

J. L. DEMERS PHOTOGRAPHIE, A l'Huile, à l'Aquarelle, &c., & AMBROTYPE, &c., 121 et 123, rue Dorchester. Vis-à-vis l'ancien Cimetière Anglais. 24 mars 1863.

AUTORITE DE JUSTICE. Les immeubles ci-après désignés, dépendants de la succession de feu St. LOUIS GAREPPE, seront vendus et adjugés au plus haut et dernier enchérisseur, le dimanche de DAMAZ KHELE BOUDHIA, au veuve, dans la Côte de Lévesque, paroisse de St. Laurent, savoir:

1. UNE TERRE située en la dite paroisse de St. Laurent, de la contenance de trois arpents de largeur, sur vingt-cinq arpents de profondeur, plus ou moins, tenant d'un côté au chemin de base de la Côte de Lévesque, d'un côté à François-Xavier Groulx, de l'autre côté à Michel Desvoysaux, et par derrière à William Anderson, Jean-Baptiste Lecour, et Augustin Viau, avec une maison, une écurie et autres bâties dessus couchées. 2. UNE TERRE située en la paroisse de St. Michel sillas Sts Anges de Lachine, de la contenance de quatre arpents de largeur, sur vingt-cinq arpents de profondeur, plus ou moins, à distance de cette terre un emplacement situé sur le front d'icelle, d'environ un arpent de largeur, sur environ quatre arpents de profondeur, lequel n'est pas compris dans la dite terre, qui tient en front partie au chemin de base de la Côte de Lévesque, et partie à l'emplacement ci-dessus, d'un côté à Michel Desvoysaux et Narcisse Desjardins, de l'autre côté à Édouard Lefebvre, et par derrière à Jean-Baptiste Veinza, Joseph Desjardins, Augustin Fournier et l'Église de St. Laurent, avec une maison, une écurie et autres bâties dessus couchées. 3. UNE TERRE située en la paroisse de St. Laurent, de la contenance d'un arpent et demi de largeur, sur vingt-cinq arpents de profondeur, plus ou moins, tenant d'un côté à Benjamin Groulx, d'autre côté à Gervais Décaré et Jean-Baptiste Goyet, et par derrière à Théodore Brunet dit Letang, sans bâties dessus couchées. La vente commencera à dix heures du matin. Les conditions seront énoncées le jour de la vente, et seront connues en s'adressant au Notaire sous-igné. P. C. VALOIS, N. P. Pointe-à-la-Croix, 2 septembre, 1863—484 145

TUNIQUE MILITAIRES. AUX CARABINIERS. M. BRAUDRY, Marchand-Tailleur, de la Rue St. Laurent, à quelques portes de la rue Cuvillier, fait faire l'habit d'un certain nombre de TUNIQUE MILITAIRES créées d'après les derniers ordres. Comme elles ont été légèrement endommagées par l'eau, les Autorités Militaires qui en avaient fait venir, pour les Carabiniers réguliers, les ont refusées. Elles ont été achetées par M. Braudry qui les a eues aux officiers de nos différents corps Volontaires, tant de la ville que de la campagne, à bien bon marché. Elles ont été remises à leurs propriétaires et qu'aucun d'eux n'en a pu faire usage. Nous engageons fortement les officiers volontaires qui n'ont pas encore leurs uniformes de visiter les tuniques de M. Braudry, 10 sept.

VENTE PAR ENCAN. PAR CUVILLIER & CIE.

SUCRES, THÉS, POISSON, HUILLE, &c. Mercredi 23 courant AUX MAGASINS DES SOUSSIGNÉS RUE ST. PIERRE, On offrira en vente Sucres, Thés, Poissons, Huiles, Et un Assortiment Général D'ÉPICERIES FRAICHES CONSISTANT EN—

Huiles Sucres de Porto Rico Huiles à Gai de DeKuyper Boîtes à Rouge et Vert de Octaves et Brandy Blanc Qt-touzeaux Vin Rouge de Sicile Qt-touzeaux du de Madère Boîtes de Claret, de différentes marques Caisnes de Champagne Do d'Orléans Do d'Oranges Do de Venetie Do de Patateries, assorties Do de Chlorure Do d'Amendes salées Boîtes de Savon Jaune de Liverpool Do de Savon Jaune Français Do de Chandelles Françaises Spermaceti, de 48, 66, et 84 Do de Chandelles Américaines do, de 60. Paquets de Poivre Noir Do de Poivre Blanc Do de Piment Do de Clois de Giraffe Caisnes de Macis Caisnes d'Indigo de Madras Paquets de Cassia Caisnes de Muscade Do d'Huile de Castor Do de Béglisse Bâties de Gingembre Sacs de Café Vert Huiles Moutarde de Coleman, jarres de 2 et 4 lbs Caisnes de Riz d'Arracon Sacs de Riz de Patna Demi-boîtes de The incolore du Japon Caisnes d'Empoi de Grenouille, à boîtes chaque do do do do 8 do do Boîtes de Vitre Allemandes, grandes assorties Sacs de Sel Fin Bâties d'Huile de Balaine Et autres Articles. Vente à DEUX heures. CUVILLIER & CIE, Encanteurs. 19 sept—3

VENTE DE POELES. Autres Ferronneries. FORGES DES TROIS-RIVIERES RADNOR. Les sous-ignés ont reçu des instructions de AMABLE PREVOST, ECR., D'OFFER Par Encan Public, VENDREDI, 2 Octobre prochain, DANS SES MAGASINS No. 148 et 150, Rue St. Paul, L'assortiment suivant:

Poêles doubles, 36 et 39 pouces, Patrons des Trois-Rivières, Lachefrites sans patte, assorties, Et autres articles. Soes de Charbons, &c. CONDITIONS—Au-dessous de 425, comptant; 425 à 430, trois mois; 430 à 450 et au-dessus, six mois de crédit. Vente à DIX heures. CUVILLIER & CIE, Encanteurs. 19 sept.

LA GRANDE EXPOSITION PROVINCIALE DU HAUT-CANADA POUR 1863. BILLET DE RETOUR à un seul Prix qui seront donnés à toutes les Stations sur le Chemin de Fer le Grand Tronc, et les jours suivants, jusqu'à VENDREDI le 25, pour KINGSTON ET RETOUR, les billets seront bons jusqu'à MERCREDI, le 30 septembre inclusivement. Ces billets seront bons sur tout convoi qui devra arriver à heure dite aux différents Stations. Les Animaux, les Instruments d'Agriculture et les Articles qui sont destinés à l'exposition seront transportés pour un seul prix. Payable d'avance. Le retour étant donné gratuitement, pourvu que les billets n'aient pas changé de main. Pour l'heure de l'arrivée et du départ aux Stations locales, on réfère les passagers aux tableaux des heures de la Compagnie que l'on pourra obtenir en s'adressant aux Agents des différentes stations. C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant. Montréal, 15 sept. Pension demandée. ON désirent se procurer une Pension dans une famille canadienne française pour une ou deux jeunes Demoiselles anglaises qui désirent se perfectionner dans la Française. S'adresser à la lettre D, Bureau de La Minerve. 17 sept.

C. O. PERRAULT, Avocat, RUE SAINT VINCENT, 24, MONTREAL. Coffres-forts patentes de Her-ring, Avec des Serrures de Hall contre la Poivre. CE Coffre-fort supérieur à la Premier Prix de la Grande Exposition de Londres, et à tous les autres, est en fer et en acier et est garanti par la poivre. La force et la solidité de ces coffres-forts les rendent une préférence sur tous les autres. Ils sont maintenant en vente à des prix extrêmement bas, livrés ici. Les acheteurs voudront passer un Magasin et en examiner les échantillons. GEO. HAGAR & CIE, Agents, 302 et 304, Rue St. Paul. 7 juillet.

VENTE PAR ENCAN. PAR JOHN J. ARNTON.

MEUBLES DE MENAGE. Magnifique Piano en bois de rose, Articles plaqués supérieurs, Services à Dîner, à Dessert, à Thé et à Café, Réfrigérants, Fournaux pour faire la Cuisine, Challenge de Hagar, très-économique, Meubles de Chambres à coucher, Lits et Toiles pour lits, &c., &c.

LE sous-igné a reçu instructions de vendre sans Réserve, à la Résidence No. 8, MOUNT ROYAL TERRACE, Avenue du Collège McGill. Magnifique Piano en bois de rose, par les fameux Manufacturiers de Perth, Pond à Cie. Fournaux de Passage Lits de fer et autres, Matelas de crin et Toile pour lits, tables de toilette, &c., Articles de toilette, Presses, Miroirs, Tapis B. R., Garnitures de lit, &c. —Aussi— Des Fournaux pour la Cuisine, Challenge de Hagar en ordre parfait et qui mérite une attention particulière, Railway Coal Burner avec machines à eau pour évaporation et autres Poêles, tous les Laines de Cuisine. Vente à DIX heures. JOHN J. ARNTON, Encanteur. 4 di

VENTE PAR ENCAN PAR JOHN O. BROWN SALLES POUR TOUTES VENTES EN GENERAL ÉTABLIES EN 1833. BROWN & CIE, ENCANTEURS ET MARCHANDS À COMMISSION, 183, RUE NOTRE-DAME, Offrent en vente dans leurs Nouveaux MAGASINS, Bâties D. bois, LUNDI prochain, le 27 courant ET LES SOIRS SUIVANTS, Un grand Assortiment des Articles suivants: Vases, Verreries, Marchandises Seches, Quinquina, Horticulture, Montres et Bijouteries, Aussi: Peintures à l'huile et Gravures, Poêles, Meubles de Ménage, et un grand assortiment d'articles de goût. —Aussi— UN PIANO DE SECONDE MAIN En parfait ordre et bien d'accord, pour être vendus sans réserve. La vente commencera à SEPT heures précises. Les Marchands de la campagne trouveront un grand avantage en assistant à ces ventes. On portera une grande attention aux ventes de ce dehors. Toutes ventes faites au comptant seulement, et des avances libérales seront faites sur consignations. JOHN O. BROWN, Encanteur. 92

Servantes demandées. ON a besoin immédiatement pour un Presbytère, à quelques milles seulement de Montréal, de deux filles, servantes recommandables et assés âgées, comme Cuisinière et fille de chambre. Il n'y a dans ce Presbytère que le Caré et sou. Visitez avec un homme de cour. S'adresser à ce Bureau. 15 sept.

CHEMIN DE FER LA GRANDE EXPOSITION PROVINCIALE DU HAUT-CANADA POUR 1863. BILLET DE RETOUR à un seul Prix qui seront donnés à toutes les Stations sur le Chemin de Fer le Grand Tronc, et les jours suivants, jusqu'à VENDREDI le 25, pour KINGSTON ET RETOUR, les billets seront bons jusqu'à MERCREDI, le 30 septembre inclusivement. Ces billets seront bons sur tout convoi qui devra arriver à heure dite aux différents Stations. Les Animaux, les Instruments d'Agriculture et les Articles qui sont destinés à l'exposition seront transportés pour un seul prix. Payable d'avance. Le retour étant donné gratuitement, pourvu que les billets n'aient pas changé de main. Pour l'heure de l'arrivée et du départ aux Stations locales, on réfère les passagers aux tableaux des heures de la Compagnie que l'on pourra obtenir en s'adressant aux Agents des différentes stations. C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant. Montréal, 15 sept. Pension demandée. ON désirent se procurer une Pension dans une famille canadienne française pour une ou deux jeunes Demoiselles anglaises qui désirent se perfectionner dans la Française. S'adresser à la lettre D, Bureau de La Minerve. 17 sept.

CHEMIN DE FER LA GRANDE EXPOSITION PROVINCIALE DU HAUT-CANADA POUR 1863. BILLET DE RETOUR à un seul Prix qui seront donnés à toutes les Stations sur le Chemin de Fer le Grand Tronc, et les jours suivants, jusqu'à VENDREDI le 25, pour KINGSTON ET RETOUR, les billets seront bons jusqu'à MERCREDI, le 30 septembre inclusivement. Ces billets seront bons sur tout convoi qui devra arriver à heure dite aux différents Stations. Les Animaux, les Instruments d'Agriculture et les Articles qui sont destinés à l'exposition seront transportés pour un seul prix. Payable d'avance. Le retour étant donné gratuitement, pourvu que les billets n'aient pas changé de main. Pour l'heure de l'arrivée et du départ aux Stations locales, on réfère les passagers aux tableaux des heures de la Compagnie que l'on pourra obtenir en s'adressant aux Agents des différentes stations. C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant. Montréal, 15 sept. Pension demandée. ON désirent se procurer une Pension dans une famille canadienne française pour une ou deux jeunes Demoiselles anglaises qui désirent se perfectionner dans la Française. S'adresser à la lettre D, Bureau de La Minerve. 17 sept.

CHANGEMENT D'HEURE. COMPAGNIE DU RICHELIEU. LIGNE JOURNALIERE DE VAPEURS DE LA MALLE ROYALE, Entre MONTREAL et QUEBEC. Le Vapour COLUMBIA, Capt. J. B. LABELLE, partira pour QUEBEC SOIR, à SIX H. P. M., précises, arrêtant aux Ports intermédiaires. Le Vapour MONTREAL, Capt. P. E. CORRÉ, partira pour QUEBEC, DEMAIN SOIR, à SIX heures précises, P. M., arrêtant aux Ports intermédiaires. PRIX DU PASSAGE: Première Classe - - - \$2.00 Billets de Retour - - - \$3.00 (Repas et Chambre extra) Seconde Classe - - - \$1.00 Pour autres informations, s'adresser au Bureau, 29, RUE DES COMMISSAIRES, J. B. LABELLE, Agent-Général. 22 sept. AVIS. Chambre des Notaires de Montréal. LA prochaine Assemblée Régulière de la Chambre des Notaires de Montréal aura lieu le 15 OCTOBRE prochain, à 11 heures A. M. Par ordre, H. LAPPAPE, Sec. C. N. M. 123

VENTE PAR ENCAN. PAR G. MCGREGOR. AUJOURD'HUI Continuation de la Vente FONDS DE BOTTES ET SOULIERS No. 92, RUE MCGILL. OFFERT en vente MARDI, aujourd'hui, le 22 courant, la balance du Fonds de BOTTES et SOULIERS de M. JOHN HAROLD, qui se retire du Commerce de détail. Les articles de meilleure qualité, soignés, seront offerts. —Aussi— Les MACHINES À COUDRE Comprenant: Une Machine à fil cédé Une de Wheeler & Wilson Une de Sewing Machine —Aussi— Un assortiment complet de Formes de Souliers. —Aussi— Un Fonds d'ELASTIQUES, tous dans les derniers goûts, et une grande quantité de Martres manufacturés. Le tout sans Réserve. Vente dans l'après-midi à DEUX heures et le soir à SEPT heures. G. MCGREGOR, Encanteur.

VENTE PAR ENCAN DE MARCHANDISES SECHES D'AUTOMNE ET D'HIVER NOUVELLEMENT IMPORTEES, Chapeaux, Casquettes, &c. LE sous-igné vendra par Encan, à leurs Magasins, No. 285, Rue St. Paul, Jeudi, 24 Septembre, un assortiment considérable de LAINAGES et de COTONNAGES, spécialement pour l'Automne et l'Hiver, parmi lesquels sont des Draps de Plote, de Caator, de Sibérie et à coudre. Draps superfins d'Angleterre noirs et bleu, Satars, Doukings noirs et de fantaisie, Tweeds Canadiens de fantaisie, Tweeds et Doukings, Flanelles, Couvertes, Chabourgs, Alpaccas, Kiffofs de toilette, Shirting blanc, Articles de toilette, Presses, Miroirs, Tapis B. R., Garnitures de lit, &c. —Aussi— Des Fournaux pour la Cuisine, Challenge de Hagar en ordre parfait et qui mérite une attention particulière, Railway Coal Burner avec machines à eau pour évaporation et autres Poêles, tous les Laines de Cuisine. Vente à DIX heures. JOHN J. ARNTON, Encanteur. 4 di

VENTE PAR ENCAN PAR ALEX. BRYSON. ALEX. BRYSON; 202, Rue St. Paul, vis-à-vis la Bâtisse des Soeurs MARCHAND À COMMISSION, Encanteur et Courtier, Agent pour les Manufacturiers de Québec en général. On porte la plus stricte attention à la vente de Biens-Fonds, toutes Marchandises et Meubles de Ménage. Agences—D. F. Jones & Cie, Manufacturiers de Bâches et Pelle, Ecoup à grains, Sarcloirs, Fourches à foie et pour fumer, Patins, &c. John Dawson—Manufacturier de Rabots, &c. Les articles des Manufacturiers étrangers sont gardés en fonds. (Des listes des Prix seront fournies sur application.) On a toujours en main des consignations de grosses Quincailleries, de Boîtes, à vendre par vente privée, à des prix réduits. ALEX. BRYSON. 15 sept.

EMMAGASINAGE. Entrepôt ou non. Le Sous-igné ayant transporté sa Salle d'Encan pour les Marchandises de tablettes au second étage il peut maintenant disposer ce grand et convenable appartement qui est à l'entresol de son immense bâtisse pour l'emmagasiner de Grosses Marchandises de toute description, soient quelle soient consignées pour vente ou emmagasiner, il a un grand espace pour ces Marchandises légères. Le Magasin est absolument vis-à-vis le nouveau bloc des Soeurs et est une des meilleures maisons d'entrepôt en cette ville. Les Prix sont bas. ALEX. BRYSON, 202, Rue St. Paul. 15 sept.

CHANGEMENT D'HEURE. COMPAGNIE DU RICHELIEU. LIGNE JOURNALIERE DE VAPEURS DE LA MALLE ROYALE, Entre MONTREAL et QUEBEC. Le Vapour COLUMBIA, Capt. J. B. LABELLE, partira pour QUEBEC SOIR, à SIX H. P. M., précises, arrêtant aux Ports intermédiaires. Le Vapour MONTREAL, Capt. P. E. CORRÉ, partira pour QUEBEC, DEMAIN SOIR, à SIX heures précises, P. M., arrêtant aux Ports intermédiaires. PRIX DU PASSAGE: Première Classe - - - \$2.00 Billets de Retour - - - \$3.00 (Repas et Chambre extra) Seconde Classe - - - \$1.00 Pour autres informations, s'adresser au Bureau, 29, RUE DES COMMISSAIRES, J. B. LABELLE, Agent-Général. 22 sept. AVIS. Chambre des Notaires de Montréal. LA prochaine Assemblée Régulière de la Chambre des Notaires de Montréal aura lieu le 15 OCTOBRE prochain, à 11 heures A. M. Par ordre, H. LAPPAPE, Sec. C. N. M. 123

VENTE PAR ENCAN. PAR G. MCGREGOR. AUJOURD'HUI Continuation de la Vente FONDS DE BOTTES ET SOULIERS No. 92, RUE MCGILL. OFFERT en vente MARDI, aujourd'hui, le 22 courant, la balance du Fonds de BOTTES et SOULIERS de M. JOHN HAROLD, qui se retire du Commerce de détail. Les articles de meilleure qualité, soignés, seront offerts. —Aussi— Les MACHINES À COUDRE Comprenant: Une Machine à fil cédé Une de Wheeler & Wilson Une de Sewing Machine —Aussi— Un assortiment complet de Formes de Souliers. —Aussi— Un Fonds d'ELASTIQUES, tous dans les derniers goûts, et une grande quantité de Martres manufacturés. Le tout sans Réserve. Vente dans l'après-midi à DEUX heures et le soir à SEPT heures. G. MCGREGOR, Encanteur.

VENTE PAR ENCAN DE MARCHANDISES SECHES D'AUTOMNE ET D'HIVER NOUVELLEMENT IMPORTEES, Chapeaux, Casquettes, &c. LE sous-igné vendra par

